

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 27 septembre 2005 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Normand Lemay, Alain Portelance et Alain St-Jean, tous commissaires, ainsi que MM. Denis Claude Blais et Claude D'Amour, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Yves Mallette, dir. serv. org. scol., Philippe Lalande, dir. adj. serv. ress. mat., Mmes Julie Brunelle, secr. gén. adj., Lyson Dompierre, serv. org. scol., Marylène Raby, analyste dir. gén. et M. Jacques Richer, cons. en gest. serv. aff. corp. et comm.

Mme Thérèse Lessard a prévenu de son absence et MM. Normand Lemay, Alain Portelance et Alain St-Jean ont prévenu de leur retard.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CC-050927-2262

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'ADOPTER tels quels les procès-verbaux des séances ordinaires du 23 août et du 13 septembre 2005.

Adopté

SUIVI

À titre de suivi, les directeurs généraux adjoints font état du suivi des décisions prises sur les différentes demandes de révision.

M. Yvon Truchon, directeur général adjoint, indique qu'aucune dérogation à la politique sur l'inscription des élèves n'a été accordée en 2004-2005 par la Direction du service de l'organisation scolaire, en rapport avec le critère de proximité.

De plus, la présidente et la Direction générale déposent des copies de lettres transmises en suivi aux questions du public sur la tenue vestimentaire à l'école secondaire des Patriotes, ainsi qu'un suivi à la résolution n° CC-050628-2236.

Enfin, en suivi à la résolution n° CC-050628-2230 sur les modifications à la composition des conseils d'établissement, la secrétaire générale adjointe, Mme Julie Brunelle, indique que la consultation a été effectuée à l'école Curé-Paquin et que l'avis est favorable.

Mme Maryse Chevalier occupe son siège à 19 h 50.

QUESTIONS DU PUBLIC

M. Alain Morissette, parent et membre du conseil d'établissement de l'école secondaire des Patriotes, réitère ses questions sur la réglementation de la tenue vestimentaire à cette école.

La présidente rappelle à M. Morissette qu'il a déjà reçu réponse à ses questions et lui indique que le sujet sera étudié en commission d'étude éducative au cours de l'automne et qu'un rapport sera ensuite soumis au conseil des commissaires.

Mme Marinella De Oliveira occupe son siège à 19 h 55.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-050927-2263

Il est proposé par M. Claude D'Amour

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

5. Recommandations de la commission d'étude éducative :
 - 5.1 Cadre d'organisation scolaire 2006-2006 – adoption pour consultation;
6. Demandes d'ajouts d'espace en formation générale des jeunes et en formation professionnelle;
7. Plan stratégique 2006-2009 : plan de travail – information;
8. Construction, agrandissement et rénovation d'immeubles :
 - 8.1 Nomination de professionnels – formation d'un comité de sélection;
9. Cession d'une servitude à Hydro-Québec;
10. Rapport sur les adjudications de contrat durant la période estivale;
11. Projet d'amendement au règlement sur les séances du conseil des commissaires;
12. Rapport du comité d'éthique des commissaires;
13. Ordre de la reconnaissance scolaire – lauréat;
14. Participation des commissaires au colloque 2005-2006 de l'ACSRL;
- 14.1 Représentation à la SODET;
- 15.1 Comptes rendus de la commission d'étude éducative des 7 et 27 juin 2005;
- 16.4.1 Rapport du directeur général sur la rentrée scolaire;
- 16.4.2 Présentation du projet Sécuro;
- 17.1 Suivi d'appels.

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

M. Normand Lemay occupe son siège à 20 h 50.

M. Alain St-Jean occupe son siège à 20 h 55.

CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2006-2007

Proposition

ATTENDU que la Commission scolaire doit revoir annuellement son cadre d'organisation scolaire;

ATTENDU que des modifications doivent être envisagées pour l'année 2006-2007, en fonction des variations de la clientèle étudiante;

ATTENDU les articles pertinents de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que le projet a été étudié par la commission d'étude éducative, qui en recommande son adoption pour fins de consultation;

ATTENDU que le conseil des commissaires souhaite obtenir l'avis des conseils d'établissement, du comité de parents, du comité consultatif des services aux EHDA, du comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire de la FGJ, des municipalités du territoire, des syndicats et de toute personne intéressée à émettre un avis;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ADOPTER pour consultation le projet de cadre d'organisation scolaire pour l'année 2006-2007, incluant la démarche de consultation;

DE RECEVOIR les avis par écrit jusqu'au 25 novembre 2005, en vue d'une décision à la séance du conseil des commissaires du 13 décembre 2005, sur recommandation de la commission d'étude éducative;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 381.

CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2006-2007 – PREMIER AMENDEMENT

Résolution n° CC-050927-2264

Il est proposé par Mme Sandra East

D'AMENDER le document de consultation, page 11, au regard du secteur B, par le remplacement du texte inscrit au point 2. par le texte suivant :

« De former un comité de travail avec les écoles Village-des-Jeunes, au Cœur-du-Boisé et Arc-en-ciel ayant pour mandat de réviser, pour 2006-2007, les aires de desserte de ces trois écoles, compte tenu de l'ouverture de nouvelles rues. »

Adopté

CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2006-2007 - DEUXIÈME AMENDEMENT

Proposition

Il est proposé par Mme Johanne Roy

D'AMENDER le document de consultation, page 22, de la façon suivante :

- Retirer les recommandations 21 et 22, au regard des PEI des écoles Saint-Gabriel, secondaire Hubert-Maisonnette, secondaire Rive-Nord et maintenir le statu quo en 2006-2007.

et

- De former un comité chargé d'étudier la distribution des PEI dans les écoles secondaires de l'est, à compter de l'année 2007-2008.

Pour (5) : Sandra East, Claude Girard, Normand Lemay, Johanne Roy et Alain St-Jean.

Contre (17) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, André Contant, Ginette Cyr, Paola De Monte, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Lise Landry, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson et Guylaine Richer.

Abstention (1) : Marinella De Oliveira

Rejeté

La présidente appelle le vote sur la proposition amendée de M. Claude Girard :

CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2006-2007

Résolution n° CC-050927-2265

ATTENDU que la Commission scolaire doit revoir annuellement son cadre d'organisation scolaire;

ATTENDU que des modifications doivent être envisagées pour l'année 2006-2007, en fonction des variations de la clientèle étudiante;

ATTENDU les articles pertinents de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que le projet a été étudié par la commission d'étude éducative, qui en recommande son adoption pour fins de consultation;

ATTENDU que le conseil des commissaires souhaite obtenir l'avis des conseils d'établissement, du comité de parents, du comité consultatif des services aux EHDAA, du comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire de la FGJ, des municipalités du territoire, des syndicats et de toute personne intéressée à émettre un avis;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ADOPTER pour consultation le projet de cadre d'organisation scolaire pour l'année 2006-2007, incluant la démarche de consultation;

DE RECEVOIR les avis par écrit jusqu'au 25 novembre 2005, en vue d'une décision à la séance du conseil des commissaires du 13 décembre 2005, sur recommandation de la commission d'étude éducative;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 381.

Pour (21) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, André Contant, Ginette Cyr, Paola De Monte, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Lise Landry, Normand Lemay, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson et Guylaine Richer.

Contre (2) : Johanne Roy et Alain St-Jean.

Adopté

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-050927-2266

Il est proposé par Mme Lyne Deschamps

DE SUSPENDRE la séance pour quelques minutes.

Adopté

Il est 21 h 40.

Mme Marinella De Oliveira quitte son siège à 21 h 40.

REPRISE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-050927-2267

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 21 h 55.

M. Alain Portelance occupe son siège à 21 h 55.

DEMANDES D'AJOUTS D'ESPACE

Résolution n° CC-050927-2268

ATTENDU les demandes d'ajouts d'espace présentées par la Commission scolaire dans le cadre du Plan triennal d'immobilisation 2005-2008;

ATTENDU les besoins importants en places-élèves au primaire dans le secteur C (Blainville);

ATTENDU que des élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissage de notre territoire, scolarisés à l'extérieur, pourraient l'être à l'école des Érables, considérant la vocation régionale de l'école;

ATTENDU l'objectif commun exprimé au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, par le Collège Lionel-Groulx et par la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, de travailler de concert pour offrir des voies diversifiées reposant sur l'harmonisation et la déconcentration de programmes;

ATTENDU la nécessité de diversifier les parcours et la continuité des curriculums, par une alliance entre les ordres d'enseignement secondaire et collégial, afin de répondre aux nouvelles réalités éducatives et démographiques de la clientèle de la région des Basses-Laurentides;

ATTENDU la recommandation du comité de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette

DE DEMANDER au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'approuver les projets d'ajouts d'espace suivants, pour fins d'utilisation en 2006-2007 :

Primaire

- Ajout d'une école primaire (4-15) dans la ville de Blainville (secteur C);

Secondaire

- Ajout de huit (8) locaux à l'école des Érables et réaménagement des locaux existants;

Formation professionnelle

- Ajout d'un nouveau centre de formation interordre à Saint-Eustache.

Pour (19) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, André Contant, Paola De Monte, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Lise Landry, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Alain Portelance et Guylaine Richer.

Contre (3) : Ginette Cyr, Johanne Roy et Alain St-Jean.

Abstention (1) : Normand Lemay

Adopté

Mme Ginette Cyr demande d'inscrire sa dissidence sur la résolution n° CC-050927-2268.

M. Alain St-Jean quitte son siège à 22 h 25.

PLAN STRATÉGIQUE 2006-2009 – PLAN DE TRAVAIL

Résolution n° CC-050927-2269

ATTENDU la démarche proposée par la Direction générale pour l'élaboration du Plan stratégique 2006-2009;

ATTENDU que tous les commissaires intéressés peuvent participer aux travaux des commissions d'étude;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE MANDATER la commission d'étude administrative pour étudier la proposition de la Direction générale et formuler des recommandations au conseil des commissaires sur le Plan stratégique 2006-2009;

DE VERSER au répertoire des présentes, sous la cote 382, la démarche d'élaboration de ce plan.

Adopté

COMITÉ DE SÉLECTION – PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET EN INGÉNIERIE

Proposition

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer des firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux pour cinq projets;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE FORMER un seul comité de sélection pour la nomination des firmes pour l'ensemble des projets.

Pour (6) : Johanne Beaulieu, Normand Chalifoux, Lyne Deschamps, Sandra East, Lise Landry et Rita-Thérèse Poisson.

Contre (16) : Josée Bastien, Daniel B. Bisson, Maryse Chevalier, André Contant, Ginette Cyr, Paola De Monte, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Normand Lemay, Maureen Pagé, Alain Portelance, Guylaine Richer et Johanne Roy.

Rejeté

COMITÉS DE SÉLECTION – PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET EN INGÉNIERIE

Résolution n° CC-050927-2270

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer des firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux pour cinq projets;

Il est proposé par M. Alain Portelance

DE FORMER deux comités de sélection pour la nomination de ces firmes, soit un pour les trois projets du secteur est et un pour les deux projets du secteur ouest.

Adopté

COMITÉ DE SÉLECTION – PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE

Appel de candidatures

La présidente sollicite les candidatures pour combler les quatre postes de membre du comité de sélection, soit deux membres pour l'est et deux pour l'ouest.

Ouest

M. Claude Girard propose Mme Johanne Beaulieu;
Mme Lyne Deschamps propose M. André Contant;
M. Claude Girard se propose.

M. André Contant refuse sa mise en candidature.

Est

M. Alain Portelance propose Mme Lyne Deschamps;
M. Normand Chalifoux se propose.

Mmes Lyne Deschamps et Johanne Beaulieu, MM. Normand Chalifoux et Claude Girard sont déclarés élus.

PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE – SECTEUR EST

Résolution n° CC-050927-2271

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer une firme d'architecture pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux pour les projets suivants :

- Réfection partielle de la toiture à l'école Le Carrefour (travaux évalués à 600 000 \$);
- Réfection partielle de la toiture à la Polyvalente Sainte-Thérèse (travaux évalués à 1 100 000 \$);

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer une firme d'ingénierie pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux pour le projet suivant :

- Imperméabilisation de la fondation à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption (travaux évalués à 260 000 \$);

ATTENDU l'article 14 de l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels, pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

ATTENDU le guide d'application de l'instruction du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels, pour la construction des immeubles des commissions scolaires, adopté par le conseil des commissaires et, plus spécifiquement, la grille d'évaluation;

Il est proposé par M. Alain Portelance

QUE le comité de sélection, pour le secteur est, soit formé de Mme Lyne Deschamps et de M. Normand Chalifoux, commissaires, M. Yvan Binette, directeur du Service des ressources matérielles et Mme Julie Brunelle, à titre de secrétaire;

QUE le comité de sélection siège à huis clos.

Adopté

PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE – SECTEUR OUEST Résolution n° CC-050927-2272

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer une firme d'architecture pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux pour les projets suivants :

- Réfection de la toiture à l'école Horizon-Soleil (travaux évalués à 650 000 \$);
- Remplacement partiel des fenêtres à la Polyvalente Deux-Montagnes (travaux évalués à 450 000 \$);

ATTENDU l'article 14 de l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels, pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

ATTENDU le guide d'application de l'instruction du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels, pour la construction des immeubles des commissions scolaires, adopté par le conseil des commissaires et, plus spécifiquement, la grille d'évaluation;

Il est proposé par M. Alain Portelance

QUE le comité de sélection, pour le secteur ouest, soit formé de Mme Johanne Beaulieu et de M. Claude Girard, commissaires, MM. Yvan Binette, directeur du Service des ressources matérielles et Michel Gratton, à titre de secrétaire;

QUE le comité de sélection siège à huis clos.

Adopté

CESSION D'UNE SERVITUDE À HYDRO-QUÉBEC

Résolution n° CC-050927-2273

ATTENDU la demande d'acquisition de servitude d'Hydro-Québec, afin de déplacer le réseau existant en empruntant un tracé alternatif qui passe sur une partie du lot 2 656 425, soit le terrain de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption;

Il est proposé par Mme Maureen Pagé

D'ACCEPTER la demande d'acquisition de servitude en faveur d'Hydro-Québec, sur une partie du lot 2 656 425;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document pour donner effet aux présentes.

Adopté

RAPPORT SUR LES ADJUDICATIONS DE CONTRAT

Résolution n° CC-050927-2274

ATTENDU les crédits budgétaires disponibles;

ATTENDU la résolution n° CC-050628-2232 concernant les adjudications durant la période estivale;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres;

ATTENDU le rapport de la Direction du service des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Daniel B. Bisson

D'ENTÉRINER l'adjudication du contrat suivant, au plus bas soumissionnaire conforme :

- Contrat pour la réalisation des travaux de réfection des toitures à l'école des Mésanges, à la firme J. Raymond Couvreur inc., pour un montant de 432 609,03 \$, toutes taxes incluses.

Adopté

POURSUITE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-050927-2275

Il est proposé par Mme Sandra East

DE POURSUIVRE la séance.

Adopté

Il est 23 h.

MM. Normand Lemay et André Contant quittent leur siège à 23 h 10.

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT AMENDÉ SUR LES SÉANCES DU CONSEIL

Résolution n° CC-050927-2276

ATTENDU qu'en vertu de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

ATTENDU les dispositions des articles 392 à 396 de la Loi sur l'instruction publique, qui régissent l'adoption des règlements;

ATTENDU le règlement adopté le 26 août 1998, amendé le 13 octobre 1999 et le 25 juin 2003;

ATTENDU que la décision de prévoir deux séances mensuelles avait été prise dans le contexte de la mise en place de la nouvelle commission scolaire, en 1998;

ATTENDU que l'expérience vécue depuis près d'un an, ainsi que la planification de l'année 2005-2006, démontrent que de façon générale une séance du conseil est requise chaque mois;

ATTENDU que les travaux réalisés en comité ou en commission d'étude permettent de préparer les dossiers;

Il est proposé par Mme Maureen Pagé

DE DONNER avis que le conseil des commissaires adoptera à sa séance du 22 novembre 2005, un nouveau règlement sur les séances du conseil des commissaires, qui se lira comme suit :

1. Le conseil des commissaires tient une séance ordinaire mensuellement, le quatrième mardi de chaque mois, sauf en juillet, août et décembre;
2. En décembre, le conseil tient une séance ordinaire le deuxième mardi du mois;
3. Il n'y a pas de séance ordinaire en juillet;
4. En août, la séance se tient le dernier mardi du mois;
5. Les séances se tiennent habituellement à 19 h 30 au Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse. Elles peuvent également se tenir en tout autre lieu, lorsque requis.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n° CC-050927-2277

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 23 h 15.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-050927-2278

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 23 h 20.

ORDRE DE LA RECONNAISSANCE SCOLAIRE - LAURÉAT

Résolution n° CC-050927-2279

ATTENDU la réédition annuelle de l'Ordre de la reconnaissance scolaire Laval-Laurentides;

ATTENDU la résolution n° CC-000927-805, relative à la valorisation du personnel et au mandat du comité sur l'Ordre de la reconnaissance scolaire;

ATTENDU la recommandation unanime du comité;

Il est proposé par Mme Maureen Pagé

DE DÉSIGNER M. Denis Gallant, directeur adjoint à la Direction du service des technologies de l'information, comme lauréat 2004-2005 de l'Ordre de la reconnaissance scolaire à l'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides.

Adopté

COLLOQUE DE L'ACSRL 2005

Résolution n° CC-050927-2280

Il est proposé par Mme Sandra East

D'AUTORISER la participation des commissaires suivants au colloque et à l'assemblée générale de l'ACSRL, qui se tiendront les 11, 12 et 13 novembre 2005 à l'hôtel du Lac Carling :

Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson et MM. Daniel B. Bisson, Denis Claude Blais, Benoît Gagnon et Claude Girard.

Adopté

REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À LA SODET

Résolution n° CC-050927-2281

ATTENDU l'intérêt de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles de poursuivre son implication dans le développement économique et social de la région, par sa participation au conseil d'administration de la Société de développement économique Thérèse-De Blainville (CLD);

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles est représentée à la SODET par le directeur général, M. Jean-François Lachance;

ATTENDU que M. Jean-François Lachance ne poursuivra pas son mandat à la SODET;

Il est proposé par Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette

DE RECOMMANDER la candidature de Mme Michèle Tessier, directrice à la Direction du service de la formation générale adulte et professionnelle, au poste d'administratrice issue du milieu institutionnel (éducation) de la SODET (CLD).

Adopté

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Conformément aux règlements sur le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires, le comité dépose son rapport 2004-2005, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 383.

HUIS CLOS

Résolution n^o CC-050927-2282

Il est proposé par Mme Maureen Pagé

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 0 h 5.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n^o CC-050927-2283

Il est proposé par Mme Maureen Pagé

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 0 h 10.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n^o CC-050927-2284

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 0 h 30.

Paule Fortier, présidente

Michel Gratton, secrétaire général